

FRANÇOIS BAROIN

Candidature à la Présidence de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

Paris, le 18 juillet 2017

Ma chère collègue,
Mon cher collègue,

Vous m'avez accordé votre confiance en novembre 2014 afin de vous représenter à la tête de notre Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité.

Ces 3 années ont été denses et sans répit. Sans cesse, il a fallu combattre les tentatives recentralisatrices des pouvoirs publics, s'opposer à la prolifération de lois, décrets et normes en tous genres qui complexifient l'exercice de la démocratie locale et endiguer les transferts de compétences non financés.

Ensemble, nous avons fait cause commune le 19 septembre 2015. Cette grande mobilisation que nous avons portée dans tout le pays pour rappeler le rôle irremplaçable de nos communes nous a permis d'alerter l'opinion publique et a porté ses fruits. En effet, lors du Congrès de juin 2016, nous avons obtenu un allègement significatif de l'effort supplémentaire qui nous était demandé sur les dotations.

Mais aujourd'hui encore, la vigilance est de mise en raison des contraintes financières et des charges qui pèsent sur l'action de nos communes et communautés. Le Manifeste, adopté à l'unanimité de nos instances et que nous avons soumis à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle le 22 mars dernier, nous a permis d'exprimer de façon déterminée notre conviction : « On ne réussira pas la France sans les communes ».

C'est pour la défendre que j'ai décidé de me présenter à nouveau devant vos suffrages afin de porter avec force, enthousiasme et responsabilité la voix des maires de France et des présidents d'intercommunalité. Le mandat de maire demeure pour moi le plus bel engagement au service direct de nos concitoyens et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de m'y consacrer totalement et de renoncer à mon mandat de sénateur.

Au-delà de notre engagement municipal, nous avons aussi naturellement vocation à approfondir les mutualisations et synergies au sein de nos intercommunalités pour construire ensemble des politiques stratégiques et des projets collectifs dynamiques.

Après l'annonce d'un nouvel effort budgétaire très conséquent demandé par l'Etat aux collectivités territoriales ainsi que d'une réforme profonde de la fiscalité locale, la tâche s'annonce encore immense pour notre association afin de préserver l'autonomie financière de nos collectivités dans le cadre d'un dialogue loyal mais exigeant avec l'Etat.

Pour relever tous ces défis, je souhaite que l'AMF s'appuie encore davantage sur les associations départementales, forces vives de notre réseau, ancrées dans nos territoires, aux côtés de tous les élus locaux qui se dévouent au quotidien pour nos concitoyens.

L'équipe de l'AMF que nous proposons à vos suffrages pour nos instances sera formée de femmes et d'hommes de valeur et d'expérience qui, par leur compétence et leur volonté, sauront vous représenter, porter nos combats et renforcer la vigilance de l'association auprès des pouvoirs publics.

Je m'engage, par ailleurs, à mettre en place des instances exécutives de l'AMF pluralistes, représentant la diversité de nos communes et intercommunalités sur les plans politique, géographique et démographique, en tenant compte aussi naturellement du cycle électoral qui vient de s'achever.

Enfin, je proposerai aux membres du Bureau de l'AMF que soient nommés vice-présidents associés, les présidents de l'Assemblée des communautés de France, de France Urbaine, de Villes de France, de l'Association des petites villes de France et de l'Association des maires ruraux de France. Cela permettra de renforcer encore davantage la voix du bloc local dans nos combats communs.

Vous pouvez compter sur mon engagement indéfectible pour œuvrer au renforcement des libertés locales et à la préservation de nos ressources dans l'intérêt général de tous les territoires de notre pays.

Tout cordialement



François Baroin